

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **48 (1912)**

Heft 9

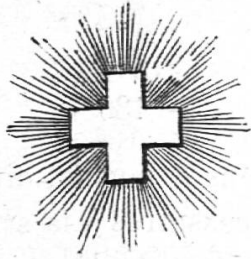
PDF erstellt am: **07.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : Tolstoï éducateur (suite). — Le sens pratique à l'école (suite). — Chronique scolaire : Jura bernois. Vaud. Genève. Zurich. — PARTIE PRATIQUE : Leçons de choses. — Dictées. — Rédaction. — Instruction civique. — Comptabilité.

TOLSTOÏ ÉDUCATEUR. (Suite).

Quand donc Tolstoï enseignera, il ne se croira pas représenter, comme les maîtres d'écoles traditionnels, du fait seul qu'il détient l'autorité, un degré supérieur de connaissances, un état d'esprit progressiste auquel il semble utile et même nécessaire d'amener les élèves.

Il y aurait bien des réserves à faire sur ce premier point. On pourrait placer le novateur en face d'une contradiction qui semble évidente. Comment se fait-il que la loi du progrès, écrite dans l'âme de chacun, ne se retrouve plus dans la collectivité qui n'est que l'ensemble des individus ?

Il est plus facile d'être d'accord avec Tolstoï quant à la *nature de l'instruction*. Pour lui, savoir lire et écrire, ne constitue pas le premier degré de l'instruction, mais simplement un instrument qui permet d'acquérir l'instruction élémentaire. Nous disons, nous, que l'instruction est le principal moyen d'éducation morale, que le savoir doit exercer une influence sur la conduite de la vie, faire passer l'enfant de l'idée à l'action. Tolstoï ne l'envisage pas autrement : c'est un outil dont il faut se servir non seulement pour enrichir l'esprit, mais pour affermir la personnalité morale. N'est-ce pas une conception trop simpliste que de considérer l'humanité comme divisée en deux parts : d'un côté ceux qui savent lire et écrire, de l'autre, les illettrés ou les analphabets, comme on dit

aujourd'hui ? « Nous voyons des gens, dit Tolstoï, qui connaissent très bien tous les faits nécessaires à la science de l'agronomie et le grand nombre des rapports mutuels existant entre eux, et qui ne savent ni lire ni écrire. Ou bien nous voyons d'excellents chefs militaires (il eût pu citer Blücher et Dupas, dit le général *Z'en-avant*), de bons marchands, des gérants, des inspecteurs de travaux, des contremaitres, des artisans, des hommes tout simplement instruits par la vie, en avoir tiré beaucoup de connaissances et de bon sens, et qui ne savent ni lire ni écrire, tandis que nous voyons des gens qui savent lire et écrire et qui n'ont acquis, au moyen de cet art, aucune connaissance nouvelle. » Et il arrive à opposer à l'instruction officielle, obligatoire, considérée comme une fin en soi, l'instruction libre, spontanée, celle que l'on se donne à soi-même, donc la meilleure, la plus féconde qui existe. C'est, à y regarder de près, une sorte de *self government* appliqué à l'acquisition du savoir. Nous aurons à revenir sur ce point.

On le voit, Tolstoï est un négatif. Aucun des systèmes pédagogiques élaborés par les Occidentaux ne le satisfait. Il n'entend pas amener l'élève à son niveau par les moyens les plus commodes, mais faire appel à sa libre curiosité. Au *parce que* du maître, dogmatique, autoritaire, il oppose le *pourquoi* de l'élève qui doit précéder. L'enfant doit s'épanouir au soleil de la sacro-sainte *Liberté* dont les mots figurent sur le portique idéal de l'école d'Yasnaïa, comme le *Connais-toi toi-même* sur le fronton du temple de Delphes. « Reconnaissons qu'il n'y a qu'un seul critérium de la pédagogie : la liberté ».

Libre de ses mouvements, libre d'apprendre ce que bon lui semble et quand bon lui semble, le petit moujik entre à l'école du philosophe négateur. Cette école n'est pas un internat. Tolstoï n'a pas de mots assez durs pour la claustration qui enlève l'enfant à la vie de famille. « Il ne reste plus qu'à inventer une machine à vapeur qui remplacé les premiers soins maternels. »

Sur quarante enfants inscrits, une trentaine se présentent chaque jour. En été, vacances complètes : les enfants apprennent tout autant, si ce n'est davantage, en aidant aux parents dans les travaux des champs. Quatre maîtres enseignent dans les trois classes.

ou degrés ; ils y donnent de cinq à sept leçons par jour. Les maîtres tiennent un journal et se réunissent le dimanche en conférence pour discuter les matières et les méthodes. Relevons ici une nouvelle contradiction. Ces maîtres qui se réunissent pour discuter programmes, procédés et méthodes n'est-ce pas déjà de l'organisation scolaire, une mise en commun des aspirations et des efforts de chacun ? Alors, il existe donc certaines doctrines, un semblant d'organisation scolaire !

« L'école est installée dans une maison de pierres de deux étages : deux chambres sont affectées à l'école, une au cabinet de travail et deux aux maîtres. Sous l'auvent du perron pend une clochette avec une corde pour appeler les enfants au travail (voilà déjà de la réglementation !). Dans le vestibule du rez-de-chaussée sont placés les engins de gymnastique, dans celui de l'étage supérieur, l'établi. »

« Les élèves n'apportent rien avec eux, ni livres, ni cahiers¹ ; ils n'ont pas de leçons à apprendre chez eux. C'est peu qu'ils n'aient rien dans les mains ; ils n'ont rien non plus à porter dans leurs têtes. On ne les oblige nullement à se rappeler aujourd'hui ce qu'ils ont fait hier ; la pensée de la future leçon ne les tourmente point ; l'élève ne porte que soi, sa nature impressionnable et la certitude que l'école sera aussi gaie que la veille. Il ne pense pas à la classe avant qu'elle soit commencée. Jamais on ne fait de réprimandes, et il n'y a pas de retardataires, sauf peut-être les plus grands, que les pères retiennent à la maison pour quelque travail. Et alors le grand garçon accourt à l'école au galop, tout essoufflé... » Pierre arrive : il veut aller à l'atelier, qu'il rabote. Jean aimerait qu'on lui raconte l'histoire de Pierre-le-Grand : le maître n'a qu'à obtempérer à ce légitime désir. Paul désire ne rien faire du tout : qu'il muse..... Quel Eldorado que cette école « nouvelle », sans obligation ni sanction !

¹ Encore une de ces nombreuses contradictions dont il est coutumier. Il ne veut pas de livres, c'est entendu. Cependant, en 1874, il publie un *Syllabaire*, sorte de livre unique qui résume les connaissances nécessaires à un enfant du peuple. Comme Rousseau, Tolstoï hait les livres, mais c'est un faiseur de livres ! Ses *Livres de lecture* qui suivirent furent un succès inouï de librairie ; ils eurent jusqu'à 25 éditions de 5000 à 100 000 exemplaires !

Ceux qui le voudront pourront, cependant, apprendre à lire par le système qui fera le plus appel aux curiosités instinctives de l'enfant. Les rudiments de la grammaire seront trouvés par les enfants eux-mêmes qui se contrôleront entre eux et proposeront les corrections. Comme chez Rousseau, l'histoire où il faut affirmer et où la méthode d'autorité, dogmatique a une si large place, est proscrite. Tout au plus peut-on faire une exception pour l'histoire russe et l'histoire sainte ou un fond de légendes, de traditions, merveilleusement propre à attirer les enfants, est donné. Quant à la géographie, elle est peu propre à l'enseignement primaire. On se demande pourquoi. Tolstoï, qui a horreur des méthodes autoritaires, procède ici par affirmation magistrale : « Je ne vois pas du tout la nécessité de l'enseignement de l'histoire et de la géographie, mais j'y vois des inconvénients graves ».

Le dessin a davantage ses préférences, ainsi que la musique ; pour la notation musicale il se prononce en faveur des chiffres ¹.

Quant à la méthode appliquée dans ce manoir, ce *Neuhof* russe qui est devenu aujourd'hui propriété nationale, elle s'inspire de Socrate et n'est autre que de la maïeutique renouvelée. Dégager simplement des notions qui se trouvent à l'état latent, en puissance dans l'esprit de l'enfant, faire passer ou transformer en actes des dispositions qui se sont simplement cachées, dormantes dans la conscience, tel doit être le perpétuel souci de l'éducateur. Celui qui enseigne doit apporter avec lui une curiosité émue en face de la personnalité enfantine qui se cache, endormie souvent, ou assoupie ou balbutiante ; il ne doit pas avoir la prétention de *savoir mieux* parce qu'il sait *autrement* ; il doit respecter la liberté et la personnalité de l'enfant.

(A suivre).

PENSÉE

Je crois invinciblement que la science et la paix triompheront de l'ignorance et de la guerre, que les peuples s'entendront, non pour détruire, mais pour édifier, et que l'avenir appartiendra à ceux qui auront le plus fait pour l'humanité souffrante.

PASTEUR.

¹ Cette constatation fera plaisir à nos amis Genevois. Remarquons toutefois, en passant, que quelques nouveaux programmes genevois, celui entre autres de l'École secondaire de jeunes filles de Genève, reviennent à l'ancienne notation musicale et renoncent définitivement à la musique chiffrée.

LE SENS PRATIQUE A L'ÉCOLE. (Suite).

Cette réforme toute pratique se poursuit aussi dans l'enseignement supérieur.

New-York possède une école supérieure des arts domestiques suivie par 700 élèves qui ne sont pas toutes de la première jeunesse. M. Andrews y a vu la directrice d'un asile suivre des cours de diététique, afin qu'elle puisse fournir à ses 300 pensionnaires une nourriture saine et abondante, sans dépasser les ressources financières mises à sa disposition.

Voici une autre élève qui se prépare à devenir « conseillère de diététique » ; — on sait que les Américains ont presque tous des maladies d'estomac ! — Quand elle aura son diplôme, elle fera, dans les écoles publiques et privées des conférences et des cours sur la façon la plus rationnelle d'alimenter les enfants, les malades, les vieillards, les ouvriers manuels ou intellectuels.

Voici des jeunes filles qui sont déjà d'expertes infirmières et qui vont devenir directrices et administratrices d'hôpitaux ou professeurs dans les écoles secondaires pour les infirmières.

Une classe d'élèves apprend l'art de la décoration domestique ; dans d'autres, on rencontre de futures dessinatrices pour journaux illustrés, directrices d'asiles féminins, inspectrices sanitaires, etc. Il y a une jeune fille qui étudie la technologie de la blanchisserie et qui deviendra directrice de la buanderie d'un grand hôpital.

De semblables instituts s'organisent ailleurs, à Boston, Chicago, Toronto, et ils seront bientôt aussi nombreux que les écoles où les jeunes gens apprennent toutes sortes de métiers.

Ainsi, à l'avenir, toute jeune fille se préparera à un métier qu'elle pourra exercer jusqu'au jour où elle se mariera et, dans certains cas, après son mariage, cette profession lui permettra de gagner honnêtement sa vie et, en tous cas, de diriger avec succès son propre ménage.

Certainement, une école féminine ainsi entendue est destinée à produire moins de « bas bleus », moins de femmes qui seraient, sans cela, les tristes disciples des suffragettes londoniennes et qui grossiraient les rangs des féministes en jupons.

Dans le même *World's Work*, mais dans le numéro d'avril 1911, M. F. Parker Stockbridge écrit un article lumineux sur les moyens préconisés et utilisés dans certains instituts américains pour rapprocher l'école de la vie. Il existe une relation étroite entre cet article et celui de M. Andrews dont nous venons de parler.

Sous le patronat de l'autorité municipale de Cincinnati, la faculté technique de l'université de cette ville a inauguré toute une série d'institutions scolaires, qui méritent quelque attention.

En 1906, cette faculté fut organisée sur des bases absolument nouvelles ; pour coordonner la théorie et la pratique, on permit aux élèves de se consacrer vraiment au travail industriel ; ils fréquentent les usines et les chantiers, où ils travaillent comme de simples ouvriers. Ce principe, trouvé bon, fut appliqué à d'autres facultés et à d'autres écoles de moindre importance.

Ainsi, à Cincinnati, existe-t-il une corrélation intime entre la vie scolaire et

la vie publique. Il y a là une vraie coopération entre la classe d'une part, et les établissements industriels, les institutions de bienfaisance, les hôpitaux, les bibliothèques, les pharmacies, etc., de l'autre part. Cela est vrai à tel point que ce système éducatif se nomme *système coopératif* et que les étudiants sont des *coops*, abréviation de « coopérateurs ».

*
*
*

Voici quel est le fonctionnement de la faculté technique.

Le cycle d'études dure cinq ans. Dès le début, les élèves s'en vont faire un stage dans les usines, sur les chantiers et les voies de chemins de fer, partout où il y a quelque chose à apprendre.

Chaque classe est divisée en deux escouades ; pendant que l'une suit l'enseignement théorique à l'université, l'autre s'initie aux travaux pratiques ; les deux sections alternent chaque semaine.

Dans les ateliers, les étudiants sont traités, payés et punis exactement comme les ouvriers.

Un étudiant laborieux arrive ainsi, en 5 ans, à gagner 7500 fr., de quoi payer amplement ses études universitaires et se constituer, par surplus, un petit capital qui sera le bienvenu au début de la carrière.

D'ailleurs, tout frais diplômés, ils n'ont pas de peine à trouver une place : les industriels américains estiment hautement la faculté technique de Cincinnati et engagent de préférence les ingénieurs qu'elle forme, parce que ces derniers savent, comme on dit, mettre la main à tout.

Ce système ayant parfaitement réussi pour les ingénieurs, on eut l'idée de le pratiquer dans les autres facultés. De la même façon, les étudiants en médecine font leur stage hebdomadaire, comme infirmiers et assistants, dans les hôpitaux, cliniques, ambulances, cabinets dentaires, laboratoire d'hygiène publique, etc. Les étudiants en pharmacie s'en vont, de même, chez leurs futurs collègues ; ceux qui suivent le cours de pédagogie — *College of Teachers* — donnent des leçons dans les écoles populaires.

On assiste à un échange continu de services entre l'Université et les divers éléments de la vie publique. L'Université n'est plus un monde fermé, une tour d'ivoire, une forteresse intellectuelle ; elle prend au contraire une part active et directe à la bonne marche de la collectivité.

De plus, des rapports étroits se sont établis entre les diverses écoles de Cincinnati, depuis l'Université jusqu'à la modeste classe ouvrière. Les professeurs de celle-là surveillent la marche de celle-ci. Ainsi, toutes les institutions scolaires de Cincinnati forment un organisme complet, bien coordonné, fonctionnant sans grincement du haut en bas.

Mais ce système coopératif qui conduit au travail manuel ceux qui étudient, peut aussi amener à l'étude ceux qui travaillent.

En septembre 1909, on ouvrit à Cincinnati une *Continuation School*, où les diverses usines envoyèrent leurs ouvriers, à raison de quatre heures au début,

puis de huit dans la suite, pendant chaque semaine. Ces ouvriers, assis sur les bancs de l'école, étaient payés comme à l'usine. La première année, il y eut 200 élèves ; un an plus tard, leur nombre était triplé.

Les professeurs, naturellement, enseignent dans cette école, mais ils sont secondés par leurs étudiants des cours supérieurs. Voilà une organisation surprenante : à l'usine, l'étudiant peut apprendre de l'ouvrier comment on travaille manuellement et, le soir, les rôles sont renversés. C'est une magnifique solidarité scolaire.

Et qu'on ne croie pas que, dans ces *Continuation Schools*, on ressasse les programmes de l'école populaire ! Non ; les ouvriers apprennent les éléments de la physique et de la chimie, les principes de la mécanique, l'arithmétique, toutes choses pratiques dont la possession permet à l'ouvrier de mieux concevoir et la marche des machines et le pourquoi de certaines manipulations. Au cours d'une leçon, l'ouvrier pose des questions, se fait expliquer ce qu'il n'a pas compris. Bref, son esprit se réveille ; il veut savoir, il veut apprendre, il veut devenir meilleur ouvrier. Et l'on remarque que l'ouvrier devenu plus instruit aime davantage son métier.

Jusqu'ici, la *Continuation School* n'était destinée qu'aux ouvriers mécaniciens, mais les autorités scolaires ont décidé d'en ouvrir pour les ouvriers d'autres genres d'industries, et le gouvernement de l'Ohio a déclaré obligatoire la fréquentation de ces écoles.

Cette organisation coopérative de l'école à tous ses degrés, a donné des résultats très encourageants ; on a pu dire que Cincinnati était une « école gigantesque ». C'est vrai. Et c'est là une situation fort enviable.

D'ailleurs, Cincinnati n'est pas à son coup d'essai. Il y a 70 ans, elle mérita les éloges de Charles Dickens, qui tenait ses institutions scolaires comme un modèle digne d'être imité. On voit qu'en 70 ans cette ville n'a pas déchu, puisque dans son domaine, tant scolaire qu'industriel, elle marche à l'avant-garde.

Eug. MONOD.

CHRONIQUE SCOLAIRE

JURA BERNOIS. — **Synode d'Ajoie.** — Le 23 décembre, les instituteurs du pays de Porrentruy étaient réunis en cette ville, sous la présidence de M. Marchand, directeur d'École normale, pour traiter différentes questions dont la plus importante est la revision du plan d'étude bernois. On sait que le Dr Schneider, directeur de l'École normale de Berne, préconise des idées avancées en pédagogie ; le Grand Conseil bernois, dans sa séance du 19 septembre, s'en est occupé, et M. Lohner, directeur de l'Instruction publique, a déclaré que le gouvernement bernois salue et approuve les idées réformistes du directeur de l'École normale supérieure. La « réforme scolaire » formait l'un des principaux tractanda du dernier Congrès des instituteurs suisses, à Bâle, qui a voté une résolution comportant l'institution d'une commission chargée de faire connaître les essais pratiques de réforme entrepris dans certaines écoles. Dans notre canton, MM. les inspecteurs s'occupèrent, l'automne dernier, des classes dites « d'avancement », organisées, entr'autres, à Langenthal et Oberbalma.

Ceci démontre que la revision du plan d'étude est dans l'air, et les deux rapporteurs, MM. Fridelance et Villemin, nous ont exposé très brillamment leurs idées sur la matière, en signalant les points sur lesquels la réforme doit surtout porter. « Le mouvement réformiste, dit M. Fridelance, est né de nouveaux besoins sociaux, d'une étude plus approfondie de la pédagogie de Pestalozzi, des progrès de la psychologie de l'enfant et de la pédagogie expérimentale. Comme Pestalozzi, les réformistes placent l'idéal de l'éducation dans le développement harmonieux du cerveau, du cœur et du corps de l'enfant. Ils veulent développer en lui les qualités individuelles : l'indépendance de caractère, le gouvernement et la responsabilité de soi-même, soit faire de l'enfant une personnalité. Ils opposent à l'école qui ne fait que *faire apprendre*, celle qui *fait agir, expérimenter, chercher, observer*, penser par soi-même. Pour eux, l'école doit être « l'épanouissement de la vie intérieure par le travail » (Dr Schneider). Ils préconisent les travaux manuels, les jardins scolaires, les laboratoires, les excursions, les après-midi de jeux, etc. »

Sans aller si loin, nos deux rapporteurs préconisent un enseignement de plus en plus intuitif et parlant au cœur et à la volonté de l'enfant. M. Villemin veut avant tout qu'on accorde une plus grande place à l'étude de la langue française ; dans toutes les branches, on fera des comptes rendus oraux, écrits, des résumés, etc. Les manuels de calcul Selves seront refondus, l'enseignement du dessin, transformé. M. Villemin montre avec enthousiasme, par des élèves présents pour la circonstance, les résultats de sa méthode directe, soit pour la langue, soit pour le dessin, puis il propose :

1. Le plan d'étude sera révisé dans le sens ci-dessus ; chaque maître établira un plan spécial détaillé en rapport avec la situation de sa classe ;
2. Le plan d'étude sera complété par un message explicatif analogue à celui qui existe dans le canton de Vaud et qui contient des directions précises sur la manière dont le programme doit être interprété. Ce guide sera le vade-mecum de l'instituteur.

On vote aussi les conclusions suivantes de M. Fridelance :

1. *L'enseignement intuitif* sera basé sur l'étude du lieu natal ; les « sujets » : plantes, animaux, etc., seront étudiés dans leur milieu et par groupes naturels.
2. *L'écriture-lecture*, proprement dite, sera renvoyée au 2^e semestre ; le 1^{er} semestre sera consacré aux exercices préparatoires (langage, dessin, occupations manuelles, modelage, pliage, etc.)
3. Il sera publié un guide-programme pour le dessin. Le dessin libre sera supprimé.
4. Le programme du chant sera mis en harmonie avec le manuel obligatoire et on introduira en plus l'étude de chants par audition.
5. Des plans-types tenant compte des besoins locaux serviront de modèles pour l'établissement des plans particuliers.

Voilà quelques-unes des idées exprimées par nos deux honorables collègues, dans une bonne et laborieuse séance honorée par la présence de notre inspecteur.

A. POUPON.

VAUD. — Examens annuels de 1912. — La voici de retour la circulaire printanière, annonçant les examens prochains. Elle est toujours la bienvenue, car pour le corps enseignant, elle est l'indice de la fin prochaine du long et pénible travail d'hiver. C'est le signal aussi d'une nouvelle fièvre dans les classes, d'une émulation grandissante parmi les écoliers consciencieux. Les examens! Bientôt il faudra affronter la rampe, exhiber son savoir, rendre compte de son travail et de son application. Tout cela amène une vie nouvelle que ne saurait faire à lui seul le mois de mars rempli par des répétitions sans fin et dépourvues de charme.

Pour cette année, il y a quelques innovations à signaler dans la circulaire, N° 4. C'est l'examen obligatoire des sciences naturelles pour le degré supérieur et de géographie pour le degré intermédiaire.

La récitation, par contre, dans les deux degrés, figure parmi les branches à tirer au sort. Il est prévu en outre un examen de gymnastique pour les élèves garçons de 10 à 16 ans, et éventuellement pour les filles du même âge. Nous approuvons cet examen, mais il est à craindre qu'il soit bien piètre dans les localités, et il y en a beaucoup, qui n'ont ni local, ni engins, bref qui n'ont rien du tout à leur disposition. Comment faire la gymnastique dans des conditions pareilles? Il est à désirer que l'Etat qui prévoit maintenant un examen sur cette branche, oblige les communes à se pourvoir de tout le matériel nécessaire et surtout d'un local; c'est par là qu'il faut commencer. A. D.

GENÈVE. — † M. le professeur Paul Duproix. — L'Université de Genève a fait une perte bien sensible en la personne de M. Paul Duproix, professeur de pédagogie à la Faculté des Lettres et des Sciences sociales et ancien doyen de cette Faculté.

M. Paul Duproix, né à Mâcon en 1851, a consacré la plus grande partie de sa carrière à l'étude et à l'enseignement des questions pédagogiques. Depuis plus de 20 ans, il professait à l'Université sur ces matières et par la facilité de son élocution, la clarté de son exposé, par toutes les qualités de cœur et d'esprit qu'il possédait à un si haut degré, il attirait autour de lui de nombreux élèves nationaux ou étrangers.

Il y a quelques années, l'Académie française couronna l'ouvrage de M. Paul Duproix intitulé: « *Kant et Fichte et le problème de l'éducation* », qui restera entre tous ses travaux comme un témoignage de la forte préparation scientifique et des dous personnels de son auteur.

Nature élevée et bienveillante, esprit fin et ouvert, excellent collègue et ami profondément dévoué à son entourage, M. Paul Duproix laisse après lui de très chers souvenirs et d'unanimes regrets.

ZURICH. — Le mariage des institutrices. — Le Grand Conseil de Zurich a décidé à l'appel nominal, par 137 voix contre 54, et conformément à la proposition de la Commission, que les institutrices primaires et secondaires qui veulent se marier ont à se retirer de leur poste avant la conclusion du mariage. Si elles veulent rentrer plus tard dans l'enseignement, le Conseil de l'instruction aura à décider. Cet article détaché sera soumis à la votation populaire.

PARTIE PRATIQUE

LEÇONS DE CHOSES

Vocabulaire expliqué. (Voir *Educateur* 1911, page 473.)

Le granit.

Feldspath (alem. *feld*, champ+*spath*). Genre de minéraux qui sont un des principaux éléments constitutants d'un grand nombre de roches cristallines. Pl. des feldspaths. — *Cristal*. Substance analogue au verre, mais plus dure et plus transparente. — *Cristaux*, pluriel. Formes symétriques que prennent certains corps en passant de l'état liquide ou gazeux à l'état solide. — *Opaque* (l. *opacus*, épais). Qui ne se laisse pas traverser par des rayons lumineux. Ctr. : Transparent, diaphane. — *Cassure*. Endroit où un objet est cassé. — *Lamelleux*. Qui se divise en feuillets. — *Lamelle* (dm. de *lame*). Petite lame. Petit feuillet très mince : Le mica se présente ordinairement en lamelles brillantes diversement colorées. — *Quartz*. Roche translucide, incolore ou colorée, formée de silice à peu près pure. Le quartz raie le verre et l'acier ; il fait feu sous le choc du briquet. Il est infusible au chalumeau. Ce caractère le distingue du feldspath. Le quartz est l'une des substances les plus répandues dans la nature. Il appartient à tous les âges. Il se trouve en fragments dans les terrains secondaires, tertiaires et quaternaires. Il se rencontre en filons dans les terrains primaires. Le *quartz hyalin* ou *cristal de roche* est du quartz cristallisé. — *Paillette* (dm. de *paille*). Lamelle. Petit morceau d'une lame de métal dont on orne une étoffe : Corsage garni de paillettes. Petite parcelle d'or mêlée au sable de certaines rivières. — *Mica* (du l. *micare*, briller, ou de *mica*, miette). Terme générique par lequel on désigne tout un groupe de substances minérales qui entrent dans la composition des roches ignées. Les micas sont souvent en lames flexibles et élastiques qui peuvent se diviser presque à l'infini en feuilles minces ou en paillettes. Les petites paillettes de mica qui existent dans les roches d'origine ignée sont généralement hexagonales ; elles ont un éclat très vif, parfois un peu huileux et comme nacré. Les micas se laissent rayer avec l'ongle et possèdent des teintes très variables. Les plus ordinaires sont le blanc d'argent, le jaune d'or, le brun, le vert, le noirâtre. Ce sont des silicates multiples d'alumine, de potasse, de magnésie, de sesquioxyde de fer. Le *mica noir* est un des trois éléments fondamentaux du granit, les deux autres étant le quartz et le feldspath. Ce mica noir scintille de place en place dans les roches de granit en petites paillettes brillantes d'un noir brun et douées de reflets métalliques. Tandis que le mica noir est riche en fer et en magnésie, le mica blanc, qui a des reflets argentés, est surtout composé de silicate de potasse. Le mica est très abondamment répandu dans la nature. En Sibérie, on le rencontre en grandes feuilles que l'on utilise pour le vitrage des fenêtres ou pour celui des vaisseaux de guerre. La souplesse de ces feuilles empêche qu'elles ne soient brisées par les explosions de l'artillerie. Quelquefois on en garnit les lanternes ou on en fait des verres de lampe. La poudre de mica, qui a l'apparence de la poudre d'or, ou les sables chargés de cette poudre, sont employés pour sécher l'écriture. Le mica ne se

rencontre pas seulement dans le granit, mais encore dans le gneiss, les mica-schistes, les syénites, dans les produits des éruptions volcaniques, enfin dans les sables provenant de la décomposition des roches ignées. — *Améthyste* (a priv. ; *méthuein*, s'enivrer), sf. Pierre précieuse de couleur *violette* à laquelle on attribuit à tort la propriété d'empêcher l'ivresse. — *Topaze*. Pierre précieuse de couleur *jaune*. — *Rubis* (l. *ruber*, rouge). Pierre précieuse de couleur rouge. — *Opale*, sf. Pierre précieuse qui présente des couleurs très vives et très variées. Il y en a d'incolores, de blanches, de jaunes, de rouges, de brunes, de vertes et de noires. — *Agate*. Variété de cristal de roche diversement coloré. Sa cassure est semblable à celle de la cire. Les belles agates sont des pierres précieuses très recherchées dans la joaillerie. On en fait surtout des *camées* (pierres fines sculptées en relief). — *Émeraude*. Pierre précieuse d'un beau *vert*. — *Dallage*. Pavé formé de *dalles* (tablettes minces, de pierre ou de marbre). — *Gneiss*. Roche composée de quartz, de mica et de feldspath.

COMPLÉMENT : Les trois éléments du granit (quartz, feldspath et mica) adhèrent fortement les uns aux autres par simple juxtaposition et sans être réunis par un ciment. Voici la manière d'être de chacun d'eux : Dans le granit, le quartz se trouve en gros grains informes, anguleux, vitreux, généralement blancs ou d'un gris de fumée, assez semblables à des grains de sel gris. Le *feldspath* y est en fragments cristallisés, anguleux, souvent peu réguliers, mais affectant néanmoins la forme de rectangles ou de parallélogrammes imparfaits. Ces fragments peuvent être blancs ou d'un blanc grisâtre, jaunâtres, rougeâtres, roses ou d'un rouge foncé; ils sont rarement verts. — Le *mica* se montre dans le granit en plaques minces et hexagonales, blanches, noires, vertes ou d'un jaune d'or. Les trois éléments du granit sont loin d'avoir toujours les mêmes dimensions. Le granit est une roche d'origine ignée, une roche éruptive qui se présente en masses considérables n'offrant *aucune idée de stratification*. Primitivement fluides dans l'intérieur du globe, ces masses ont été soulevées à l'état pâteux par la force d'expansion que développait la chaleur centrale et sont venues remplir les fractures résultant des dislocations de l'enveloppe superficielle de la terre. Ces fractures sont souvent gigantesques et mesurent quelquefois plusieurs lieues de largeur. Aussi le granit qui les remplit forme-t-il des massifs considérables; ces massifs à eux seuls constituent d'ordinaire les parties centrales des grandes montagnes telles que les Alpes, les Pyrénées, les Vosges, etc. En outre les roches granitiques forment en entier des plateaux souvent très vastes et plus élevés que toutes les contrées environnantes. En France, le massif central et la Bretagne sont des plateaux de cette nature. Ces sols de granit se distinguent de tous les autres par des caractères particuliers. D'abord ils sont imperméables, et, après une pluie, les eaux y ruissellent à la surface en formant une infinité de filets d'eau temporaires. En second lieu, les cours d'eau permanents y sont très multipliés et, rien qu'à l'inspection d'une carte bien faite, on peut deviner, à la fréquence des ruisseaux et des rivières, l'existence d'un sol granitique. Ces cours d'eau ne se comportent pas comme ceux des terrains perméables : ils ont des crues violentes, excessives, mais de très courte durée. Enfin, dans les régions granitiques, les sources sont toujours très petites, mais très nombreuses. Il y en a pour ainsi dire partout. Les seules espèces d'arbres

qui puissent prospérer sur ces plateaux, sont : le châtaignier, le chêne et le hêtre. L'absence d'élément calcaire dans la couche arable ne permet guère que la culture du seigle, du sarrasin et des pommes de terre ; aussi les régions de granit sont-elles presque toujours des pays pauvres. Le granit est employé dans la construction, à cause de sa dureté et de son inaltérabilité à l'air, pour tous les ouvrages qui demandent une grande solidité. On en fait des jetées sur les ports, des murs de quais, des dalles et des bordures de trottoirs ; les soubassements des grands monuments sont souvent construits en granit. Le granit étant susceptible d'un beau poli, on peut, dans bien des cas, le substituer au marbre pour la décoration des édifices. Malheureusement la difficulté que l'on éprouve à le tailler en rend l'emploi très dispendieux. Il ne se prête pas non plus aux exigences de la sculpture et ne permet pas d'exécuter ces moulures fines et délicates dont on recouvre la pierre calcaire. C'est surtout lorsqu'il peut être employé en blocs de grandes dimensions qu'il y a avantage à faire entrer le granit dans la construction des édifices.

La molasse.

Pierre gélive, toute pierre naturellement imbibée d'eau et qui, exposée à l'air pendant un froid rigoureux, se fendille ou éclate en morceaux parce que l'eau dont elle était pénétrée a augmenté de volume en se transformant en glace.

COMPLÉMENT : (Voir « La molasse », *Educateur* 1899, p. 75 à 77). La molasse est un grès mou, verdâtre, mêlé de calcaire, appartenant au terrain miocène et constituant en majeure partie l'étage helvétique. Néanmoins la molasse se rencontre dans tous les horizons du terrain miocène. C'est dans la partie supérieure de la molasse et dans l'étage tortonien que se trouvent les célèbres couches d'*Oeningen*, sur le lac de Constance, qui se sont déposées dans l'eau douce et qui sont extraordinairement riches en fossiles tels que insectes, poissons, reptiles, et surtout en débris de plantes, parmi lesquelles bon nombre de formes européennes sont mêlées à des types asiatiques, africains, australiens ou même américains. La nature de ces végétaux montre qu'à l'époque où ces couches se sont formées, il régnait à Oeningen un climat analogue à celui de Madère, et dont la température moyenne annuelle devait être de 18 à 19°.

A. MERMINOD.

DICTÉES DE RÉCAPITULATION

pour tous les degrés.

La neige.

La neige est blanche. C'est de la vapeur d'eau gelée. Elle se forme dans les nuages. Elle descend sur la terre en jolis flocons. La neige est utile, car elle protège les plantes contre les froids rigoureux de l'hiver.

La demeure des animaux.

L'étable est la demeure des vaches et des bœufs. Les chevaux sont dans l'écurie, les moutons et les brebis dans la bergerie. Le chien a un chenil, les poules un poulailleur et les pigeons un colombier. La ruche est la demeure des abeilles.

Les pommiers.

Quand vient le printemps, les pommiers se poudrent de fleurs blanches, et l'on dirait que chaque branche porte des flocons de neige. — Les oiseaux arrivent, faisant la guerre aux chenilles ; leurs chants joyeux se mêlent au parfum des fleurs, et c'est ainsi que chaque arbre porte un orchestre dans ses branches.

FULBERT-DUMONTEIL.

La mère de famille.

Après les fonctions d'épouse et de mère, un autre titre investit la femme d'une réelle royauté : c'est le titre de maîtresse de maison, disons mieux, de femme de ménage.

De la femme de ménage dépendent la prospérité intérieure, la santé des enfants, le bien-être du mari. La bonne femme de ménage a besoin de toutes les qualités féminines : l'ordre, la finesse, la bonté, la vigilance, la douceur. Elle répare les fortunes ébranlées, elle sait transformer l'aisance en richesse, le strict nécessaire en aisance, enfin elle gouverne pour sauver. Ce nom de mère de famille, de maîtresse de maison a une autorité si réelle qu'on le retrouve entouré d'une auréole de respect et d'amour jusqu'au fond des cœurs qui en ont, ce semble, le plus méconnu la sainteté.

LEGOUVÉ.

Aux arènes.

Dans l'immense théâtre élargi en ellipse et qui découpait un grand morceau de bleu, des milliers de visages se serraient sur les gradins en étages avec le pointillement vif des regards, le reflet varié, le papillotage des toilettes de fête et des costumes pittoresques. De là, comme d'une cuve gigantesque, montaient des huées joyeuses, des éclats de voix et de fanfare. A peine distincte aux étages inférieurs où poudroyaient le sable et les haleines, cette rumeur s'accroissait en montant, se dépouillait dans l'air pur. On distinguait surtout le cri des marchands de pains au lait qui promenaient de gradin en gradin leur corbeille drapée de linge blanc. Et les revendeuses d'eau fraîche, balançant leurs cruches vertes et vernies, vous donnaient soif de les entendre glapir. Tout en haut, des enfants, courant et jouant à la crête des arènes, promenaient sur ce grand brouhaha une couronne de sons aigus au niveau d'un vol de martinets, dans le royaume des oiseaux. Et sur tout cela quels admirables jeux de lumière, à mesure que — le jour s'avancant — le soleil tournait lentement dans la rondeur du vaste amphithéâtre comme sur le disque d'un cadran solaire, groupant la foule dans la zone de l'ombre, faisant vides les places exposées à la trop vive chaleur ! Parfois, aux étages supérieurs, une pierre se détachait du vieux monument, sous une poussée de monde, roulait d'étage en étage au milieu des cris de terreur, des housculades, comme si tout le cirque croulait.

A. DAUDET.

Le corps et l'âme.

L'homme ressemble à une maison et à une maison habitée. Les murs de cette maison c'est ce qu'on appelle votre corps. L'habitant c'est votre âme. Mais votre âme n'est pas enfermée dans votre corps comme un prisonnier le serait dans une haute tour murée de toutes parts. La maison a des portes et des fenêtres, des ouvertures par où votre âme regarde, entend et connaît ce qui se passe autour de la maison. Les portes et les fenêtres de la maison sont ce qu'on appelle les cinq

sens, la vue, l'ouïe, le toucher, le goût, l'odorat : la vue qui a pour organe les yeux ; l'ouïe qui réside dans vos oreilles ; le toucher qui est situé dans vos doigts et sur toute la surface de votre corps ; l'odorat, qui a son siège dans le nez, dans les fosses nasales ; enfin le goût, qui est placé dans la langue et le palais. Si vous n'aviez pas les sens à votre service, votre corps serait une véritable prison ; vous ne verriez aucune lumière, vous n'entendriez aucun bruit ; vous ne pourriez rien sentir, rien toucher ; vous seriez isolés du monde et comme séquestrés. Quand une seule des ouvertures de la maison est fermée, quand, par exemple, la vue ou l'ouïe fait défaut à quelqu'un de façon à le rendre aveugle ou sourd, voyez déjà comme l'habitant de la maison est malheureux et digne de pitié. Que serait-ce donc si toutes les ouvertures étaient supprimées à la fois ? Un pareil état serait pire que la mort ? Mais d'un autre côté, il ne servirait de rien que votre maison eût toutes ses ouvertures à leur place et en bon état, des yeux et des oreilles bien conformés, s'il n'y avait pas derrière les murs de la maison un habitant attentif et aux aguets. COMPAYRÉ.

Degrés intermédiaire et supérieur.

RÉDACTION

La vieille maison.

par Gustave Droz. Livre de lecture Dupraz et Bonjour, p. 251.

Idées principales. 1. Premier aspect. 2. L'enclos. 3. Demeure familiale. 4. L'intérieur. 5. L'intimité règne dans la vieille maison. 6. Evocation des grands-parents..

Remarques : Ce sujet ne sera donné qu'après l'analyse du texte à la leçon de lecture.

Après l'étude du sujet, le maître pourra établir une comparaison entre la vieille demeure bien entretenue et la maison neuve si souvent laide, froide et banale. Les idées morales à dégager de cette comparaison sont : le culte que l'on doit au passé et la nécessité de conserver nos traditions.

Vocabulaire : (mots à expliquer au tableau noir). Le pignon, hospitalier, la girouette, le caprice, la cicatrice, les profondeurs douillettes, la responsabilité, la bergère, l'antichambre, les chenets, l'écran, la canne à pomme d'ivoire.

Sujets semblables : La ferme. — La chaumière. — Notre maison ou ma maison. — On pourra aussi demander aux élèves de faire la description d'une maison quelconque du village, présentant une certaine analogie avec le modèle ci-dessus.

Premiers beaux jours.

par U. Olivier. Livre de lecture Dupraz et Bonjour, p. 239.

Idées principales : 1. En novembre, décembre et janvier, la nature est morte.. 2. Le soleil de février fait épanouir les premières fleurs. 3. Retour des oiseaux migrateurs. 4. La forêt s'anime. 5. Époque de transition.

Vocabulaire : Les chatons, les scilles, cueillir, la perce-neige (pl. les perce-neige), la sittelle, le pic épeiche.

Remarque : L'élève pourra encore indiquer, dans sa composition, quels sont les travaux auxquels se livrent les villageois pendant cette période de transition..

Sujets semblables : Le retour du printemps. — Le réveil de la forêt.

PAUL CHAPUIS.

INSTRUCTION CIVIQUE

Les modifications ci-dessous ont été apportées à l'organisation judiciaire cantonale par la loi du 15 mai 1911.

Tribunal cantonal.

Le Tribunal cantonal est composé de neuf juges et de *cinq suppléants nommés par le Grand Conseil*.

Il forme :

- a) une *Chambre des recours*, composée de cinq membres ;
- b) une Cour civile, composée de cinq membres ;
- c) une Cour de cassation pénale, composée de trois membres ;
- d) un Tribunal d'accusation, composé de trois membres ;
- e) une Cour fiscale, composée de cinq membres ;
- f) une Cour des poursuites et faillites, composée de trois membres.

Tribunaux de district.

Chaque tribunal de district est formé d'un président et de quatre juges.

Le président fonctionne dans deux ou plusieurs districts formant les *ressorts* suivants :

1. Aigle et Pays-d'Enhaut ; 2. Vevey et Lavaux ; 3. Lausanne et Echallens ;
4. Morges, Aubonne, Rolle et Nyon ; 5. Cossonay, La Vallée et Orbe ; 6. Yverdon et Grandson ; 7. Avenches, Payerne, Moudon et Oron.

Dans les ressorts où la population des districts excède 50,000 habitants, il peut y avoir un second président ainsi que huit juges. Dans ce cas, le tribunal est divisé en deux chambres, dont le Tribunal cantonal détermine la composition et les attributions.

Chaque tribunal a deux juges suppléants, un greffier et un ou deux huissiers. Dans les districts où le tribunal est divisé en chambres, il y a quatre suppléants.

Jury.

Chaque commune élit pour quatre ans un juré sur *300 habitants*. *Chaque commune élit au moins deux jurés*.

Juges de paix.

Le juge de paix prononce *sous réserve de recours* sur toute prétention personnelle ou mobilière n'excédant pas, en capital, la somme de *deux cents francs*.

La loi du 2 mars 1908, sur l'exercice des droits politiques, prévoit que les jurés fédéraux sont nommés par les assemblées de commune et non plus par les assemblées de cercle.

Relativement aux votations, la même loi dit :

Exceptionnellement, pour les votations cantonales, un citoyen peut prendre part à l'assemblée d'une autre commune que celle de son domicile politique.

Dans ce cas, il présente sa carte civique au bureau qui la retient et l'envoie au greffe municipal du domicile politique de l'intéressé, pour qu'on s'assure qu'il n'en a pas été fait double emploi.

E. BUXCEL.

COMPTABILITÉ

Répartition de frais.

Trois communes se sont associées pour procéder à l'assainissement des terrains marécageux qu'elles possèdent « es Moilles perdues ». Les travaux effectués ont été les suivants : Creusage de canaux à ciel ouvert de 224 m. de long, 1,20 m. de profondeur et 0,60 m. de largeur moyenne à fr. 0,70 le m³ ; idem de 385 m. de long, 0,80 m. de profondeur et 0,50 m. de largeur moyenne à fr. 0,65 le m³. Canalisation en tuyaux de ciment de 40 cm. de diamètre, 48,50 m. à fr. 8,20 le m. Canalisation de tuyaux de terre cuite de 20 cm. de diamètre, 476 m. à fr. 2,40 le m. ; idem en tuyaux de 15 cm., 862 m. à fr. 2,05 le m. ; idem en tuyaux de 10 cm., 1465 m. à fr. 1,60 le m. (Ces prix comprennent les fouilles, la pose, le comblage, toutes fournitures et transports.) Il a été payé fr. 0,65 par m. pour servitude de passage de 94 m. de canalisation faite sur propriétés particulières et fr. 623,50 pour frais d'études, surveillance des travaux, actes divers.

La Confédération ayant fait un subside de 20 % et le canton un dit de 25 % des dépenses, quelle part incombera à chaque commune, la répartition du solde des dépenses se faisant proportionnellement aux surfaces assainies qui sont 9,53 ha. pour la première commune, 7 ha. 22 a. 50 ca. pour la 2^e et 5 ha. 75 a. 65 ca. pour la 3^e ?

Dépenses.

	Quantités	Prix	F.	C.
Canaux à ciel ouvert, 224 m. × 1,20 m. × 0,60 m. = m ³	161,280	0,70	112	90
» » 385 m. × 0,80 m. × 0,50 m. = m ³	154 —	0,65	100	10
Canalisation en tuyaux de ciment de 0,40 m. = m.	48 50	8,20	397	70
» » terre cuite de 0,20 m. = m.	476 —	2,40	1142	40
» » » » 0,15 m. = m.	862 —	2,05	1767	10
» » » » 0,10 m. = m.	1465 —	1,60	2344	—
Servitude de passage de canalisation = m.	94 —	0,65	61	10
Frais d'études, surveillance des travaux, actes			623	50
			Total fr.	6548 80

La Confédération et le canton font un subside total de 20 % + 25 % = 45 %.

Il reste à la charge des communes 100 % - 45 % = 55 % des dépenses.

4 % de fr. 6548,80 = fr. 65,488.

55 % = fr. 65,488 × 55 = fr. 3601,84.

Le total des surfaces assainies = 9,53 ha. + 7,2250 ha. + 5,7565 ha. = 22,5115 ha.

La dépense pour 1 ha. = fr. 3601,84 : 22,5115 = fr. 160.

Répartition des dépenses.

Part du canton 25 % de fr. 6548,80 =	fr. 1637 20
» de la Confédération 20 % de fr. 6548,80 =	fr. 1309 76
» de la 1 ^{re} commune 9,53 × fr. 160 =	fr. 1524 80
» de la 2 ^e » 7,225 × fr. 160 =	fr. 1156 —
» de la 3 ^e » 5,7565 × fr. 160 =	fr. 921 04
	Total fr. 6548 80

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Un concours est ouvert en vue de la nomination d'un **maître d'allemand** en 3^e, 4^e et 5^e classes, du **Collège classique cantonal**.

Traitement : 4200 fr. par an pour 25 heures hebdomadaires.

Entrée en fonctions le 15 avril 1912.

Adresser les inscriptions, avec **curriculum vitæ**, au Département de l'instruction publique, 2^e service, jusqu'au 13 mars, à 6 heures du soir.

ÉCOLES NORMALES

Admissions

La Direction recevra les inscriptions **jusqu'au 18 mars**.

Les examens auront lieu :

Pour la **III^{me} classe des filles**, lundi et mardi, 1 et 2 avril

Pour la **IV^{me} classe des garçons**, mardi et mercredi 2 et 3 avril.

Pour les **cours spéciaux** (écoles enfantines et travaux à l'aiguille) mercredi et jeudi 3 et 4 avril.

Les examens commenceront chaque jour à 7 heures du matin.

Renseignements et programmes à la Direction.

Lausanne, le 20 janvier 1912.

H. 30451 L

Echange

Un instituteur de Zurich désire mettre en pension son fils de 14 ans, qui veut apprendre le français, en échange d'un garçon du même âge.

Adresser les offres à la Gérance de l'Éducateur.

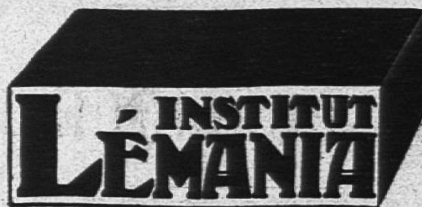
Pensionnaires

On cherche, pour deux enfants habitant l'Angleterre, l'un de 10 ans, l'autre de 14, une pension, de juin à septembre, de préférence chez un instituteur.

S'adresser à la Gérance de l'Éducateur, qui renseignera.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.



Lausanne, 5, Avenue de la Harpe

Préparation **approfondie** et rapide
aux **BACCALaurÉATS** (scientifique et classique),
à la **MATURITÉ FÉDÉRALE**
et au **POLYTECHNICUM FÉDÉRAL**,

300 élèves en 2³/₄ ans, 95 % de succès

L'ÉLÉGANCE

n'est pas donnée à tout le monde

mais la **COUPE** de la

MAISON MODÈLE

EN DONNERA A CEUX QUI N'EN ONT PAS !

VÊTEMENTS

& CHEMISERIE

Façon élégante et soignée.

COSTUMES SPORT.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE.

L'escompte de 10% est toujours
accordé à 30 jours aux membres
de la SPV. sur nos prix connus.

10%

Systemes
brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés

Ancienne Maison

A. MAUCHAIN

Jules RAPPA successeur

GENÈVE

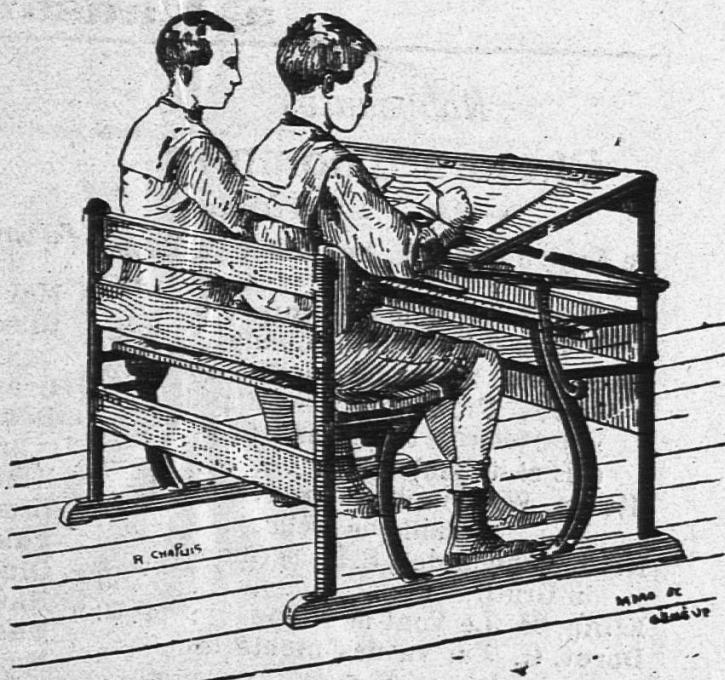
Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Recommandé par le Département
de l'Instruction publique.

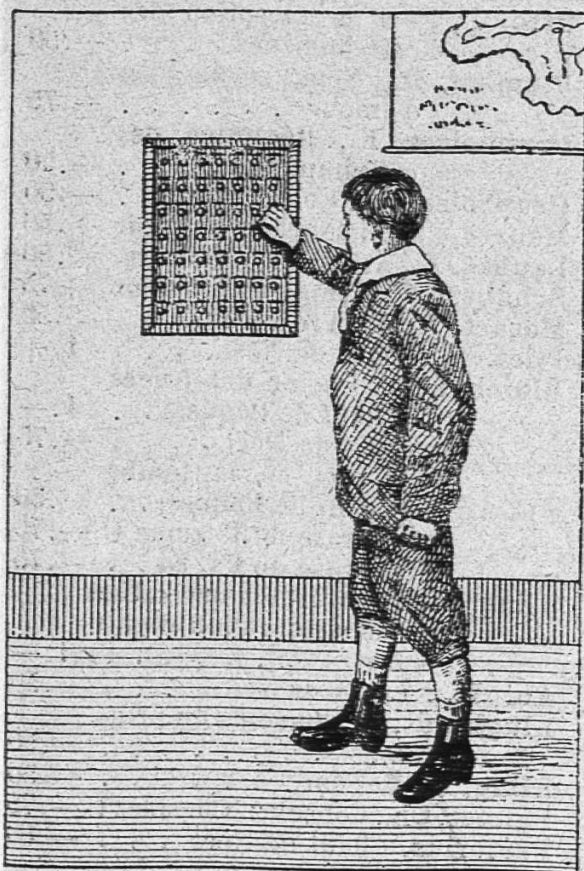
Attestations et prospectus
à disposition.



TABLES D'ÉCOLE

en fer forgé et bois verni à 35 fr. et 42 fr. 50 s'adaptant à toutes les
tailles, mouvement facile, sans bruit et sans danger pour les enfants.

FABRICATION DANS TOUTE LOCALITÉ



COFFRE-FORT-ÉPARGNE

« FIX » breveté.

Contenant 49 tire-lires métalliques
indépendantes.

Ce Coffre-fort-épargne est un petit meuble en fer se fixant au mur, établi spécialement pour faciliter et favoriser l'épargne scolaire et complétant le matériel d'enseignement ; il se ferme au moyen de deux clefs différentes dont l'une est en mains du maître ou de la maîtresse et l'autre dans celles du directeur ou de l'autorité scolaire.

Le coffre-fort-épargne « FIX » est un excellent moyen d'éducation ; l'élève peut faire son épargne en tout temps et économiser ainsi les plus petites sommes dont il dispose. Il supprime les inconvénients et la perte de temps occasionnés par la cotisation à époque fixe remise de la main à la main.

Location à l'année. — Vente.

Prospectus à disposition.

Société pour l'encouragement à l'épargne.
S.A. Lausanne et maison J. Rappa, Genève.

Demandez le Catalogue Général gratis et franco.

Editions FÖTISCH, Frères (S. A.)

à Lausanne

Nouveautés

Chœurs d'hommes

N° 241		Partition
de Faye Jozin, Fr.	Le Retour au Pays	1.50
Sturm, W.	Au mois de Mars . . .	1.—
»	Reine du printemps . . .	1.—
Hämmerli, L.	Les Laboureurs . . .	— .75
d'Alésio, Fr.	Retour au Pays natal (solo de ténor, texte français et italien) . . .	1.—
Sturm, W.	Remplis mon verre . . .	1.—
»	Feuille de trèfle . . .	— .50
Neuenschwander, S.	Le Serment du Grütli . . .	— .50
Kling, H.	Le Vent de l'Alpe . . .	1.50
Doret, G.	J'ai vu des monts les sommets . . .	50.—
Kling, H.	Sortie printanière . . .	1.—
Bischoff, J.	Dans les bois . . .	50.—
Fischer, L.	Le monde est si beau . . .	1.—
Harnisch, A.	L'Oraison dominic. . .	— .50
Grunholzer, K.	Un soir au Chalet. . .	— .50
Pilet, W.	Chanson des Alpes . . .	— .50
»	Villanelle du Vannneur de blé . . .	— .50
»	Sainte alliance des Peuples . . .	— .50
»	A la mémoire de Davel. . .	— .50
Plumhof, H.	Le Léman. . .	— .75
»	Chant de Paix . . .	— .75
»	Cri de Guerre . . .	— .75
»	Extase . . .	1.—
»	Chant de retour . . .	— .75
»	Dans les bois . . .	1.—
»	Ma Nacelle . . .	1.—
»	Désir . . .	— .50
»	Salut helvétique . . .	— .50
»	La Brise du printemps . . .	— .50
»	Là-bas, là-bas . . .	— .50
»	Venise . . .	— .50
»	Les Alpes . . .	— .50
»	La Chapelle de la forêt . . .	— .50
»	Où voles-tu . . .	— .50
»	Le Credo des arbres. . .	1.—
North, Ch.	Amour du pays . . .	— .50
»	C'est le printemps . . .	— .50
Grandjean, S.	Hymne (Noël) . . .	— .50
»	Noël . . .	— .50
»	Un présent de Noël . . .	— .50
North, Ch.	Je pense à toi . . .	— .50
Kling, H.	Avril nouveau . . .	1.25

Nouveautés

Chœurs mixtes

N° 172		Partition
Hahnemann, Paul	Que Dieu te bénisse (der Herr segne dich). . .	1.—
Mangold.	Dans la forêt.	— .50
Gläser, K. G.	Gloire au Seigneur Chant de Noël	— .50
Grandjean, S.	Le Sapin de Noël . . .	— .50
Dénéreaz, L.	Le Retour de l'Hirondelle	— .75
Klein, B.	Confiance.	— .50
Homitius, G. A.	L'Agneau de Dieu . . .	— .50
Palme, R.	Chant de Pâques.	— .50
Gluck,	Pâques	— .50
Hauptmann, M.	Hymne	— .75
Masset,	Hymne de Pâques	1.—
Mendelssohn, Lauber,	Pâques	— .75
Sachs, L.	Le printemps vainqueur . . .	1.—
De Faye-Jozin	Le retour au pays . . .	1.25
»	Chanson du Vieux Moulin . . .	1.25
Handel,	Alléluia!	1.—
Baader, W.,	Le Réveil	— .50
Bischoff, J.,	A la Montagne	— .50
Grunholzer, K.,	L'Orage	— .75
Otto, J.,	Pour la réception des catéchumènes	— .50
Plumhof, H.,	Nous voici, Dieu d'amour	— .75
Grunholzer, K.,	Réception des catéchumènes	— .50
Grunholzer, K.,	Consécration.	— .50
Maurer,	La naissance du Sauveur . . .	— .50
Lauber, E.,	Amis, déjà l'aurore.	— .50
Schubert, F.,	Hymne au Créateur	— .75
Mozart, W. A.,	Ave verum	— .50
Pilet, W.,	Chant de Noël	1.—
Plumhof, H.,	Chœur des Anges (Chant de Pâques)	1.—
—	Les voix de Noël	— .75
—	Jésus sort de la tombe (Chant de Pâques)	— .50
—	Paraphrase du Psaume C	— .75
—	Paraphrase du Ps. 84	— .75
Kling, H.,	Chœur pr l'inauguration ou la restauration d'une église.	1.—
Abt, F.,	La voix du soir	— .50
Klughardt, A.,	Charmes du printemps	— .50
Kling, H.,	En Mai	— .50
Palmer, Ch.,	Consolez, Consolez!	— .75
Prétorius,	Chant de Noël	— .50
Senger, de H.,	Chanson des Jardiniers et des Jardinières.	— .50

Envois à l'examen

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLVIII^{me} ANNÉE. — N° 10.

LAUSANNE — 9 mars 1912.



L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR · ET · ÉCOLE · RÉUNIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.
Editeur responsable.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

- MM. **Deruaz** Ad., président de l'Union des Instituteurs prim. genevois, Genève.
Bosier, W., cons. d'Etat, Petit-Sacconnex.
Pesson, Ch., inspecteur, Genève.
M^{es} **Pesson**, Augusta, Genève.
Métral, Marie, Genève.
MM. **Martin**, E., président de la Société Pédagogique genevoise, Genève.
Charvoz, A., instituteur, Chêne-Bourg.
Dubois, A., » Genève.

Jura Bernois.

- MM. **Gyiam**, inspecteur, Gorgémont.
Duvoisin directeur, Delémont.
Baumgartner, inst., Bienne.
Marchand, directeur, Porrentruy.
Mœckli, instituteur, Neuveville.
Sautébin, instituteur, Reconvilier.

Neuchâtel.

- MM. **Hoffmann**, F., inst., Neuchâtel.

Neuchâtel.

- MM. **Latour**, L., inspecteur, Corcelles.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.
Rusillon, L., inst., Couvet.
Huguenin, V., inst., Locle.
Steiner, R., inst., Chaux-de-Fonds

Vaud.

- MM. **Magnenat**, J., instituteur, président de la Vaudoise, Renens.
Allaz, E., inst., Assens.
Barraud, W., inst., Vich.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise
Cloux, J., inst., Lausanne.
Dufey, A., inst., Mex.
Gailloz, H., inst., Yverdon.
Giddey, L., inst., Montherod.
Lenoir, H., inst., Vevey.
Magnin, J., inst., Lausanne.
Pache, A., inst., Moudon.
Panchaud, A., inst., St-Sulpice.
Petermann, J., inst., Lausanne.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

- MM. **Decoppet**, C., Conseiller d'Etat, Président d'honneur, Lausanne.
Briod, Ernest, instituteur, Président, Lausanne.
Porchet, Alexis, inspecteur, vice-président, Lausanne.

- MM. **Savary**, Ernest, inspecteur, secrétaire, Lausanne.
Cordey, J., instituteur, trésorier-gérant, Lausanne.
Guex, François, directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

L. BRUYAS & CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4. LAUSANNE — Rue du Seyon, 19. NEUCHÂTEL
Téléphone Rue Colombière, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Funèbres Lausanne.

Pension.

Une jeune fille (ou un jeune garçon) trouverait pension à conditions favorables. — Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. — Maison placée dans une excellente situation. — Vie de famille. — Piano. — Ecole secondaire. — A disposition: références d'anciens et anciennes pensionnaires.

S'adresser à M. N. Tschopp, ancien instituteur, inspecteur des pauvres. **Liestal.**

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}

ACTUALITÉS SCIENTIFIQUES

par **MAX DE NANSOUTY**

Nouvelle série. — 1^{re} année. — 1 fort vol. in-16 broché fr. 3.

Dans une langue dépourvue de tout pédantisme scientifique, claire, imagée et facile, l'auteur passe en revue les grands problèmes scientifiques de l'heure présente : **Aviation.** - **Aérostation.** - **Climatologie.** - **Météorologie.** - **Automobilisme.** - **Mécanique.** - **Electricité et applications.** - **Hygiène.** - **Alimentation.** - **Mines.** - **Métallurgie.** - **Physique.** - **Chimie.** - **Constructions.**

Il résume pour chaque question, les progrès réalisés et les résultats acquis.

Cet intéressant ouvrage se recommande de lui-même aux membres du corps enseignant qui y trouveront pour eux et leurs élèves de captivantes leçons de choses.

On demande pour fin Avril 1912 dans

Internat de Jeunes Gens

- I. Un maître de **langue française** et branches commerciales.
 - II. Un maître de **langues modernes** (français et allemand ou français et anglais.) Brevet ou licence exigés.
 - III. Au pair ou moyennant petits honoraires, un **jeune maître anglais** aimant les sports.
- Ad. Offres avec Curriculum vitæ. Poste restante, Neuchâtel, M.E.B. 3.

Conférence romande des Chefs des Départements de l'instruction publique.

DIPLOME INTERCANTONAL POUR L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS EN PAYS DE LANGUE ÉTRANGÈRE (Degré Inférieur)

H 31021 L

Inscription des candidats, **jusqu'au 31 mars 1912**, auprès du Président du Jury, M. le professeur **Jean Bonnard**, 7, Avenue Davel, **Lausanne**.

Prix : **2 francs.**

S'adresser à l'auteur.

RECUEIL DE DICTÉES ET DEVOIRS

Préparé et édité par Eug. Monod, rédacteur, Vevey.

Plus de 260 dictées. Grand nombre de devoirs. Orthographe. Elocution. Rédaction. Ce livre épargne temps et peine.



Lausanne, 5, Avenue de la Harpe

Préparation **approfondie** et rapide
aux **BACCALaurÉATS** (scientifique et classique),
à la **MATURITÉ FÉDÉRALE**
et au **POLYTECHNICUM FÉDÉRAL**,

300 élèves en 2³/₄ ans, 95 % de succès

L'ÉLÉGANCE

n'est pas donnée à tout le monde

mais la **COUPE** de la

MAISON MODÈLE

EN DONNERA A CEUX QUI N'EN ONT PAS !

VÊTEMENTS

& CHEMISERIE

Façon élégante et soignée.

COSTUMES SPORT.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE.

L'escompte de 10% est toujours
accordé à 30 jours aux membres
de la SPV. sur nos prix connus.

10%